

Demande de levée de l'immunité parlementaire de Viktor Uspaskich

2009/2147(IMM) - 07/09/2010 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé de lever l'immunité de Viktor USPASKICH (ADLE, LT).

Ce dernier est en effet poursuivi pour une affaire de financement illicite de parti politique et d'autres infractions connexes dans le cadre de procédures pendantes au tribunal régional de Vilnius. Les délits présumés ont tous été commis entre 2004 et 2006, une époque au cours de laquelle M. Uspaskich n'était pas député au Parlement européen.

Sachant que les charges portées à l'encontre de M. Uspaskich ne se rapportent ni à des opinions ni à des votes exprimés dans l'exercice de ses fonctions de député européen, que les infractions dont il est accusé n'ont, par ailleurs, rien à voir avec ses activités de député européen, le Parlement **décide de lever l'immunité de Viktor Uspaskich.**